

Image not found or type unknown



Travaux copropriété sans autorisation écrite

Par **mike**, le **11/06/2009** à **13:33**

Bonjour, rnn'ayant plus de gérance de copropriété depuis avril 2009, et aucune assemblée générale depuis 03 ans, j'ai entrepris des travaux de mon logement qui incluent des parties communes de l'immeuble sans autorisation écrite de la copropriété. rnla copropriété pour moi n'avait plus d'existence depuis trois ans ai-je raison ?